

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Hélène-Boullé
lundi, 25 février 2019
Début de la réunion : 18h30

Membres présents :

Sarah Bouffard, psychoéducatrice
Annie Caron, professeur
Sophie Dargy, Maison des grands-parents de Villeray
Marie-France Forest, présidente
Étienne Gagnon, parent
Geneviève Marquis, parent
Gillian Woodford, parent

Directeur :

Patrick Béchard

Membres absents :

Stéphanie Langis, parent
substitut
Shirley Mondoux,
technicienne du SDG
Francis Joly, professeur
Jamila Sadik Belaroussi,
parent
Marie Verge, professeur
Élodie Gauthier,
professeur

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucun changement à apporter. L'ordre du jour est adopté.

2. Nomination d'un secrétaire

Mme Woodford est désignée secrétaire

3. Vérification du quorum

Le quorum est atteint

4. Parole au public

Pas de public

5. Suivi au procès-verbal du dernier CÉ

Mot de la présidente du 14 janvier 2019: Agendas: la consultation avec les enseignants sur l'utilisation inégale des agendas dans l'école n'a pas été faite, donc le suivi est remis par M. Béchard.

Point 12: Location de la palestres: Suite à l'envoi de la lettre concernant la location à prix ajusté à l'organisme Taekwon-do Les Griffons de la palestres à la CSDM, Mme Forest informe le CÉ que M Dusseault de la CSDM, responsable des locations garanties la poursuite de l'entente.

Mme Forest propose qu'on change le nom "gymnase" pour "palestre" dans les documents et le site web de l'école.

6. Approbation du procès-verbal du CÉ du 14 janvier 2019

Le procès-verbal est adopté.

7. Mot de la présidente

Mme Forest évoque l'annonce du ministre d'éducation que dès l'année scolaire prochaine, les élèves auront deux récréations de 20 minutes par jour.

M. Béchard soulève que les détails de cette nouvelle politique n'est pas encore en voie d'être en place à la CSDM et explique que cela nécessitera un changement possible à l'horaire de l'école (l'ajout de 10 minutes à l'horaire actuel). Mme Caron mentionne que la tâche de surveillance des professeurs sera augmentée. Mme Forest précise que ce n'est pas obligatoire que ce soit les enseignants qui fassent la surveillance; les éducateurs du service de garde pourraient aussi être engagés.

Mme Forest remet aux membres du CÉ une photocopie de "Éloge du tirailage," une entrevue avec un expert en psychoéducation Pierre Potvin (L'Actualité, mars 2019) qui parle des écoles au Québec qui ont délimité des zones de tirailage dans leurs cours d'écoles pour les enfants qui veulent jouer à se chamailler. M. Béchard mentionne qu'il a déjà travaillé dans une école qui avait une telle zone. Mme Bouffard parle de l'importance de montrer aux enfants quand il faut s'arrêter.

8. Mot de la direction

M Béchard dit que tout va bien à l'école.

9. Projet éducatif

Les sondages auprès des parents et élèves sont terminés. 260 parents et 157 élèves ont répondu. Mme Caron dit que le sondage du personnel est en cours.

10. Budget 1000\$ - soutien aux parents/préscolaire

L'orthopédagogue a baissé son tarif de 500\$ à 400\$. Mme Belaroussi est absente donc, elle ne peut pas nous informer si l'organisme qui offre des ateliers sur les boîtes à lunch est prêt à baisser son prix.

La décision est prise de procéder avec l'atelier de l'orthopédagogue et de décider plus tard comment dépenser le 600\$ qui reste.

M Gagnon mentionne qu'un CLSC offre une conférence gratuite sur la gestion du temps d'écran chez les enfants. Il va envoyer les informations à M. Béchard pour l'Info Hélène-Boullé du mois de mars.

11. Règles de conduite et mesures de sécurité (LIP, art. 76)

Mme Forest remet les documents Code de Vie et des photocopies des extraits du livre "L'enseignement explicite des comportements" de Steve Bissonnette, Clermont Gauthier et Mireille Castonguay.

Mme Forest exprime ses préoccupations sur la gestion des comportements à Hélène-Boullé (mise en place d'une approche qui favorise l'enseignement des comportements, plutôt que la punition, en lien avec le code de vie) et explique que c'est pour cela qu'elle s'est impliquée au CÉ. Elle n'a pas l'impression que cela

chemine assez rapidement. Elle remercie Mme Bouffard de l'avoir informée dernièrement sur le travail des comités Code de vie et Plan de lutte.

Mme Forest souligne que c'est le CÉ qui est responsable d'approuver le code de vie, et M. Béchard a la responsabilité de l'appliquer.

Mme Forest souhaite qu'on bonifie l'application du code de vie, car il n'est pas appliqué de manière égale chez tous les intervenants. Certains vont aller tout de suite aux mesures correctives et parfois avec des moyens qui ne sont plus « tolérés » en général dans les écoles au Québec, car ils visent l'humiliation. Par exemple, faire le piquet (regarder le mur de l'école durant toute la récréation), ce qui n'est pas un moyen à favoriser dans le code de vie, car il va à l'encontre d'une des valeurs nommées, soit l'estime de soi. Elle observe que pour les parents, il est difficile d'intervenir en partenariat avec l'école selon l'information communiquée par l'intervenant: des fois ça va bien, d'autre fois non.

Mme Forest demande si le code de vie ne devrait pas inclure un processus que les intervenants peuvent suivre. Mme Caron explique que quand le code de vie a été conçu, il y avait un arbre (schéma) formulé avec les étapes qui devrait être respecté. Mme Bouffard demande s'il y avait un enjeu de diffusion à l'époque lorsque le nouveau code de vie a été introduit. Mme Caron, qui siégeait au comité code de vie à l'époque, explique qu'il y avait eu une formation avec la CSDM, mais quand l'équipe a communiqué le code de vie, le changement a été perçu comme difficile à réaliser par certains intervenants. Mme Bouffard nomme qu'elle favorise l'application du code de vie, mais qu'elle n'a pas la responsabilité de l'application de celui-ci, responsabilité qui appartient à la direction. Mme Forest veut amener le vote quant à une résolution qui vise l'application du code de vie. M Gagnon résume les enjeux et Mme Marquis propose qu'on attende au prochain CÉ, suite au suivi que M Béchard fera des préoccupations nommées. M Béchard et Mme Bouffard s'engagent à communiquer les préoccupations du CÉ aux comités Code de vie et Plan de lutte qui ont une réunion le lendemain.

12. Glace, et déneigement de la cour d'école, la ruelle et la petite cour

Mme Woodford mentionne l'état glacé de la ruelle, par où les enfants entrent dans la cour d'école le matin. M. Béchard explique que la ruelle n'appartient pas à l'école ni à la ville, elle appartient aux résidents. M. Béchard raconte qu'il a reçu plusieurs plaintes des parents liés à la glace dans la ruelle. Un parent a eu une promesse de Mme Rosannie Filato, conseillère du District de Villeray, que l'arrondissement s'engageait à mettre du sel et gravier dans la ruelle lors des journées glacées, mais Mme Woodford souligne que lors de la dernière gelée, les travailleurs de l'arrondissement ne l'ont pas fait.

Après une discussion, la décision est prise de privilégier l'entrée des élèves par la porte de clôture sur Casgrain (au lieu de l'entrée par la ruelle, qui ne sera toutefois pas condamnée) le matin. Les gens pourront choisir. En plus, à partir du retour après la

semaine de relâche, les enfants qui dînent à la maison et qui ne fréquentent pas le service de garde après l'école vont sortir par les portes nord et sud de l'école sur la rue de Gaspé, seulement pendant l'hiver. Une annonce sera envoyée aux parents.

En ce qui concerne la cour d'école, M. Béchard et Mme Caron confirment qu'aucune récréation n'a été annulée à cause de la présence de glace dans la cour. (Quelques récrés ont été annulées ou raccourcies par cause de températures trop basses.) On demande parfois de se mettre à quatre pattes pour jouer sur les tronçons de glaces dans la cour.

Mme Woodford demande si l'éventuel achat d'une souffleuse, planifié depuis longtemps, pourra aider, mais M. Béchard précise que ce ne serait pas possible qu'un concierge déneige la cour d'école au complet avec une souffleuse. Les cours d'école de la CSDM ne sont jamais déneigées. Mme Forest dit que les cours dans les écoles d'école dans les autres commissions scolaires sont souvent déneigées et Mme Caron ajoute que c'est le cas dans les écoles de campagne aussi.

Mme Forest mentionne la cour de l'école avoisinante, Marie-Favery, où les enfants pellettent la cour et construisent des buttes de glissade et des forts. M. Béchard confirme que Hélène-Boullé fournit les pelles aux enfants. L'école en possède environ une vingtaine. Mme Caron ajoute qu'elles sont très populaires. Mme Forest propose d'en acheter d'autres. M. Béchard offre de faire des recherches.

13. Approbation de sorties éducatives (art. 87, LIP)

Rien de particulier

14. Mot de la déléguée au comité de parents et Comité du quartier

Comité de parents: Mme Woodford a assisté à la rencontre de la région Nord le 5 février comme substitut. La participation des parents au comité de pilotage de projet éducatif a été discutée. Un tour de table révèle que seulement 2 écoles de la région Nord présentes à la rencontre comptaient des parents sur leur comité de pilotage (incluant Hélène-Boullé).

Le conseiller d'arrondissement Ahuntsic, M. Jérôme Normand a été invité à la rencontre. Il répondait aux questions liées au déneigement des débarcadères des écoles publiques et des déplacements des écoliers à pied et en vélo. Une consultation est en cours dans leur arrondissement. Il encourageait les parents à appeler le 311 pour toutes plaintes liées au déneigement et à la sécurité.

M. Kenneth George, commissaire pour Villeray, parlait des consultations concernant les écoles secondaires et de l'importance d'offrir des formations professionnelles dans la région Nord.

Comité du quartier: Mme Woodford a remplacé Mme Forest au Comité du quartier du 12 février, avec M. Béchard.

Un représentant de la CSDM présente leur nouveau plan pilote pour les consultations avant l'ouverture d'une nouvelle école. Il s'agit d'un projet pilote. Si cela est adopté, il sera appliqué à l'ouverture de la nouvelle école dans l'ancien édifice Holy Family ou est hébergé l'organisme communautaire Centre Lajeunesse.

M. George annonce que, à cause du changement d'indice de défavorisation de l'école primaire Isaac-Jogues dans Ahuntsic, l'école manquera de la place pour la prochaine année scolaire. L'école est en travaux en ce moment. La CSDM considère différentes options pour régler le problème à court terme, incluant l'installation des classes modulaires dans la cour d'école de l'école Gadbois.

15. Mot des représentants du personnel enseignant

Rien de particulier

16. Mot de la représentante des professionnels

Rien de particulier

17. Mot de la représentante du personnel du service de garde

Mme Mondoux est absente.

18. Mot de la représentante de la communauté

Mme Dargy annonce que la Maison des Grands Parents de Villeray a fait une demande de subvention pour acheter 4 tablettes qui aidera les 21 enfants de Hélène-Boullé qui participent à leur activité Aide aux devoirs.

Mme Dargy mentionne aussi que la MGPV participe au projet Motivation jeunesse, qui aide les jeunes raccrocheurs de l'école secondaire Lucien-Pagé. Le 3 avril les élèves du projet vont lire des histoires aux maternelles de Hélène-Boullé.

Mme Forest suggère que les objets perdus non récupérés soient donnés à la friperie de la MGPV au lieu de Renaissance. Elle demandera à Mme Mondoux si cela se peut.

19. Mot de la représentante de l'OPP

Mme Woodford résume les activités de l'OPP du dernier mois:

- La dernière projection (des films de Wallace et Gromit) a eu lieu le 8 février. L'assistance était d'environ 90 personnes qui ont contribué environ \$300 aux activités de l'OPP.
- La planification du Grand Bazar du mois de mai est en cours.
- Projet d'anglais: 4 nouveaux bénévoles ont rejoint le projet depuis janvier. Il y a maintenant 11 sur 17 classes avec des bénévoles, incluant toutes les classes de 3e cycle.
- Cour d'école: Mme Woodford demande si le sous-comité aménagement cour d'école a été formé. M. Bécharde confirme que les enseignants ont élu leurs 2 membres. Deux personnes du service de garde vont aussi participer, ainsi que des parents de l'OPP

et Mme Marie-Hélène Guimont, conseillère pédagogique de la CSDM. Le sous-comité devra commencer son travail après la semaine de relâche. Mme Woodford rappelle que les demandes de subventions du gouvernement de Québec doivent être envoyées en juin, ce qui ne donne pas beaucoup de temps pour les planifications et consultations.

- **Projet Zero-Déchet:** Mme Nathalie Beringhs, un parent de l'école, a lancé ce nouveau projet avec les 5e années.

20. Mot du représentant du personnel de soutien

Poste vacant

21. Varia

22. Levée de l'assemblée: **20h30**



Marie-France Forest, présidente



Patrick Béchard, directeur